

Rapport d'activités du 1 novembre 2009 au 31 octobre 2010

Conseil d'administration, comité exécutif et comité consultatif

Conseil d'administration

Pour la dernière année d'activités, les membres du conseil d'administration (CA) étaient :

Président : M. Gyslain Loyer, président du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec;

1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière;

2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, président de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Les autres administrateurs étaient :

M. Martin Dufresne, président des Éleveurs de volailles du Québec;

M. Serge Lefebvre, président de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec;

M. Jocelyn Giguère, administrateur de l'Association des acheteurs de volailles du Québec;

M. Christian Trottier (qui a remplacé M. Michel Fontaine à partir de mai 2010), président de l'Association des couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à 2 reprises au cours de l'année soit le 12 février et le 30 août 2010.

Comité exécutif

Le comité exécutif, formé du président et des deux vice-présidents, s'est réuni pour la première fois le 24 août 2010.

Comité consultatif

Mis sur pied à l'automne 2009, le comité consultatif a été très actif durant la période concernée. Le comité s'est réuni à 4 reprises, le 23 novembre 2009 et les 21 janvier, 17 mai et le 16 septembre 2010. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur support au conseil d'administration sur des dossiers techniques et d'orientation incluant le maintien à jour du Plan de mesures d'urgence de l'organisation.

Au cours de la période, les membres du comité étaient :

D^{re} Sonja Laurendeau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

M. Marc Bissonnette de l'Association des abattoirs avicoles du Québec

M^{me} Sylvie Richard de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière

D^r Ghislain Hébert de l'Association des vétérinaires en industrie animale

M^{me} Nathalie Robin des Éleveurs de volailles du Québec
D^r Jean-Pierre Vaillancourt, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
M^{me} Maryse Labbé de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
D^{re} Anne Leboeuf du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
M^{me} Brigitte Dubois du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Plan de mesures d'urgence

Mise à jour des plans d'intervention

Les travaux de mise à jour du Plan de mesures d'urgence de l'ÉQCMA ont progressé de façon importante en 2010. La révision des plans d'intervention des équipes des communications, de retraçage, de nettoyage et de désinfection et de support et logistique est presque complétée. Une ébauche du plan d'intervention de l'équipe technique santé a aussi été complétée. Il reste à identifier les membres de l'équipe et à valider le mandat avec eux. Plusieurs éléments du plan d'intervention de l'Équipe des opérations ont aussi été amorcés et devraient être complétés dans la prochaine année. Il en sera de même pour les plans d'intervention de l'équipe analyse et gestion des impacts et de la cellule de crise. Chaque plan d'intervention comprend le rôle et les responsabilités de l'équipe, sa structure de fonctionnement, son processus d'activation en fonction du niveau d'alerte et toutes les informations, outils et personnes contacts nécessaires à leur mandat respectif.

Ligne d'urgence 1-88-Volaille (1-888-652-4553)

L'ÉQCMA maintient son service de ligne d'urgence. Au cours de la dernière année, les procédures de gestion des appels ont été modifiées afin de permettre une déclaration par les médecins vétérinaires traitants, avec l'accord du producteur. La gestion des appels implique le coordonnateur de l'ÉQCMA et son substitut, de même que deux répondants par association de producteurs et un médecin vétérinaire-praticien. Cette ligne téléphonique est à la disponibilité de tous les producteurs du secteur avicole québécois afin que l'ÉQCMA soit rapidement informée de tout cas suspect ou confirmé de maladie avicole à déclaration obligatoire et puisse ainsi intervenir dans les meilleurs délais. La procédure d'appel a aussi été modifiée pour permettre les déclarations de tout cas de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum*.

Matériel d'urgence

L'ÉQCMA possède 35 trousse d'urgence disséminées dans sept bureaux régionaux de l'Union des producteurs agricoles permettant une mise en disponibilité rapide d'équipements de protection individuelle et autre matériel d'intervention en situation d'urgence à la ferme. Un stock additionnel d'équipement est aussi entreposé à Longueuil. Au cours de 2010, plusieurs produits ont été remplacés afin de s'assurer d'une qualité constante des produits disponibles. L'ÉQCMA a aussi en main une liste détaillée de fournisseurs afin de permettre un approvisionnement additionnel de matériel en situation de crise sanitaire.

Système de téléphonie rapide

L'ÉQCMA a ajouté un outil à son plan de mesures d'urgence en 2010 en convenant d'une entente de partage de services avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ). En situation de crise sanitaire, l'ÉQCMA aurait accès au service de téléphonie rapide de la FPPQ, ce qui lui permettrait de transmettre par téléphone un message enregistré à plusieurs centaines d'intervenants en seulement quelques minutes. En retour, l'ÉQCMA rendrait son matériel d'urgence disponible au secteur porcin s'il advenait une situation de crise sanitaire dans ce secteur.

Biosécurité

L'ÉQCMA a poursuivi ses activités de diffusion et de sensibilisation concernant la biosécurité sur la base des protocoles de biosécurité courante et en situation d'urgence qui ont été distribués à tous les partenaires de l'industrie en 2009. Des formations visant les visiteurs à la ferme, les conducteurs de véhicules de service et les assistants aux producteurs sont en cours de développement grâce à une assistance financière du Programme d'appui à la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). Ces formations seront complétées et rendues disponibles aux clientèles cibles en 2011. D'autres projets de formation pour les producteurs avicoles et les attrapeurs sont aussi prévus dans le plan de formation en biosécurité de l'ÉQCMA pour les prochains mois.

Échanges avec l'industrie avicole de l'Ontario

Entrepris en 2009, l'ÉQCMA a poursuivi ses échanges avec l'industrie avicole ontarienne sur les mesures d'urgence et nos initiatives en biosécurité et en santé avicole. Le 30 septembre 2010, des représentants du Chicken Farmers of Ontario sont venus rencontrer l'ÉQCMA et les Éleveurs de volailles du Québec à Longueuil pour présenter la dernière mise à jour de leur plan de mesures d'urgence. L'ÉQCMA leur a présenté ses progrès à date de même que le *Protocole d'intervention dans les cas de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmosse à Mycoplasma gallisepticum*.

Protocole d'intervention dans les cas de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmosse à Mycoplasma gallisepticum

Avec la mise à jour du Plan de mesures d'urgence, le projet le plus important de l'ÉQCMA en 2010 a été le développement du *Protocole d'intervention dans les cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de mycoplasmosse à Mycoplasma gallisepticum (MG)*. Le projet a débuté par une rencontre le 8 janvier 2010 avec l'Association des vétérinaires en industrie animale (AVIA) pour discuter du dossier. Suite à la décision du conseil d'administration en février, le Comité consultatif a mené le développement d'une première ébauche du protocole. Au printemps et à l'été, les intervenants concernés ont été consultés sur l'approche d'intervention proposée.

En plein processus de développement, une éclosion importante de LTI est survenue en Beauce de mai à juillet. L'ÉQCMA n'avait alors pas encore de mandat d'intervention mais les outils développés ont pu servir à la gestion de l'éclosion impliquant une dizaine de ferme. C'est le 30 août que les administrateurs ont convenu d'élargir le mandat de l'ÉQCMA pour coordonner les activités d'intervention dans les cas de LTI et de MG et approuver le protocole proposé. Ce dernier a été amélioré sur la base de l'expérience acquise avec les cas en Beauce et a été complété en début 2011.

À la réunion d'août, les administrateurs ont aussi convenu de la pertinence pour l'ÉQCMA de faire un postmortem sur l'éclosion de LTI en Beauce.

Membres associés

Dans ses statuts, l'ÉQCMA a créé une classe de membres associés permettant à toute organisation intéressée à ses activités de s'enregistrer afin de recevoir son rapport annuel d'activités et autres documents d'information, d'être informée et invitée à d'éventuelles activités de formation et même, dans certains cas, de participer aux activités de comités *ad hoc* ou permanents. Les membres associés seront aussi invités à participer à la réunion annuelle de l'ÉQCMA. Il n'y a aucun frais de cotisation à cette adhésion.

Les membres associés qui se sont joints à l'ÉQCMA en 2010 sont :

ADM Alliance Nutrition
Agro-Extermination et Agro-Extermination Trois-Rivières
Association québécoise des éleveurs de canards et oies du Québec
Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation
Couvoir Québec inc.
Couvoir Simetin inc.
Elanco Santé Animale
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
Groupe Adalia inc.
Groupe Aquino
GSK
Le Groupe Cameron inc.
Les Équipes Sarrazin (9008-1951 Québec Inc.)
Merial
Nutri-Caille Ltée et 9124-4541 Québec inc.
Rothsay-Laurenco, membre des Aliments Maple Leaf Inc.
Service Avicole JGL
Transport & Logistique Alain Bellemare inc.
Union des producteurs agricoles
Vétoquinol Canada inc.

Activités de diffusion et autres

Au cours de la période d'activité, l'ÉQCMA a aussi participé à quelques activités lui permettant de mieux se faire connaître de même que ses initiatives. Certaines activités ont servi de formation ou d'apprentissage pour l'amélioration du plan de mesures d'urgence :

- 10 novembre 2009 : rencontre organisée par l'AQINAC avec Rick Thiessen, producteur de la Colombie-Britannique et chef de leur structure de commandement en situation de crise sanitaire
- 19 janvier 2010 : présentation sur l'ÉQCMA et ses activités aux secrétaires régionaux de la volaille
- 18 février 2010 : présentation conjointe avec l'ACIA et le MAPAQ sur un exemple de partenariat gouvernements-industrie en préparation de mesures d'urgence au Colloque sur la sécurité civile
- 24 mars 2010 : participation à une formation de l'ACIA sur le bioconfinement lors d'intervention en cas de maladies animales
- 31 mars 2010 : présentation sur l'ÉQCMA et ses activités au Comité avicole de l'AQINAC
- 6 avril 2010 : présentation sur l'ÉQCMA et ses activités à l'AGA du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation
- 12 mai 2010 : présentation sur l'ÉQCMA et ses activités au conseil d'administration de Les Couvoiriers du Québec
- 27 octobre 2010 : participation à une formation de l'ACIA sur l'enquête initiale à la ferme

Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Janvier 2011